

 <p>AGGLO Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p align="center"><b>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 27 avril 2026</b>  <i>Rapporteur : Monsieur Fabrice JAOUEN</i></p>	<p align="center"><b>CA-DEL-2026- 77</b></p>
--	---	--

### Bilan des cessions acquisitions immobilières 2025

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Pussay, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, François TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Bastien SORET, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angéline CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christèle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (71).

Conseillers avant donné procuration : Mesdames et Messieurs Mathilde DESAUTY (par procuration à Paola LENDORMY), Ghania IDRI (par procuration à Patricia BEAUPERE), Olivier SIGMAN (par procuration à Gilles BAYART), Aïcha AHRAOUI (par procuration à Messaoud HAMMOU), Laureen FRESSARD (par procuration à Alexandre-Stéphane HAAS), Patrick THUILLIER (par procuration à Guy DESMURS) (6).

Secrétaire de séance : Madame Carole MISSAULT

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Fabrice JAOUEN,

VU le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement son article L.2241-1,

VU le Code de l'urbanisme,

VU la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

**CONSIDÉRANT** qu’au regard de ces différentes dispositions, il appartient au Conseil communautaire de délibérer chaque année sur les acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire de l’Agglomération l’année précédente,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 70 VOIX POUR** (Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Fredéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Bastien SORET, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI (par procuration à Patricia BEAUPERE), Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY (par procuration à Paola LENDORMY), Olivier SIGMAN (par procuration à Gilles BAYART), Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER (par procuration à Guy DESMURS), Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angéline CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD (par procuration à Alexandre-Stéphane HAAS), Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christèle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS), et **7 VOIX CONTRE** (Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Messaoud HAMMOU, Aïcha AHRAOUI (par procuration à Messaoud HAMMOU)),

**PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025.

**ACQUISITIONS :**

Date	Désignation des biens	Localisation	Contenance	Identité du vendeur	Montant TTC
23/10/2025	Terrain bâti	Gymnase du Théâtre Étampes Place Geoffroy St- Hilaire  Parcelle cadastrée AV 111	372 m <sup>2</sup>	Commune Étampes	166 000 €
				Frais de Notaire  Pascale MASSON- LAMBERT	2 862,48 €
20/11/2025	Bâti	VOLUME numéro 10 Immeuble au 114 rue Saint- Jacques  AV 479 à AV 485	4 741 m <sup>2</sup>	Particulier	690 000 €
				Frais de Notaire  François-Xavier KNEPPERT	8 400 €

**CESSIONS (Budget principal) :**

Date	Désignation des biens	Localisation	Contenance	Identité de l'acquéreur	Montant
30/07/2025	Terrain à bâtir	Parcelle AC 592 Parc SudEssor Plaine de Villeneuve	224 m <sup>2</sup>	SMURFIT WESTROCK FRANCE	1 000 €
30/07/2025	Terrain à bâtir	Parcelle AC 593 Parc SudEssor Plaine de Villeneuve	1 325 m <sup>2</sup>	SMURFIT WESTROCK FRANCE	23 850 €
30/07/2025	Terrain à bâtir	Parcelle AC 886 Parc SudEssor Plaine de Villeneuve	1 353 m <sup>2</sup>	SMURFIT WESTROCK FRANCE	12 177 €
15/05/2024	Terrain	Parcelle AC 885 Parc SudEssor Au DSU de Villeneuve	622 m <sup>2</sup>	MTS COMPANY	5 598 €

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



La Secrétaire,

Carole MISSAULT



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Accusé de réception en préfecture  
091-200017846-20260427-CA-DEL-2026-77-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026